



## NOUVELLE CONCERTATION POUR LE CHOIX DU NOUVEAU TRONÇON DE CONTOURNEMENT OUEST DE THIONVILLE : AVEC 10 ASSOCIATIONS NATIONALES, L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU SITE DE BÉTANGE REAFFIRME SON OPPOSITION AUX 4 TRACES PROPOSÉES PAR L'ÉTAT

Une nouvelle concertation pour le choix du tracé autoroutier final du contournement ouest de Thionville, se déroule du 22 novembre 2022 au 2 février 2023. Un nombre croissant d'associations et d'élus dénoncent, à l'heure du dérèglement climatique, un projet anachronique et inutile. Aux côtés de 10 associations nationales, l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange réaffirme son opposition aux 4 tracés (F4, F10, F5 tranchée couverte, F5 tunnel profond) qui auront des impacts irréremédiables sur le site de Bétange et la commune de Florange.

### Les conséquences irréremédiables d'un nouveau tronçon autoroutier sur le plan humain (santé et cadre de vie) et sur le plan environnemental

Un nouveau tronçon autoroutier au cœur de l'agglomération de Florange et d'un poumon vert de 450 hectares aura des conséquences irréremédiables en termes de pollution sonore, visuelle, lumineuse et atmosphérique. Il aura un impact sur la santé des personnes alors que la commune de Florange détient déjà le record national du taux de benzopyrène dans l'air, sur le cadre de vie des habitants avec des expropriations prévues et un passage à proximité immédiate des maisons. Il aura un impact irréremédiable sur l'environnement et la biodiversité au cœur d'un poumon vert de 450 hectares constitué par la forêt domaniale de Florange, le parc de Bétange, l'allée des Marronniers et les forêts adjacentes.

### Des impacts directs des 4 tracés sur le site de Bétange

Les 4 tracés (F4, F10, F5 tunnel profond, F5 tranchée couverte) passent tous dans le périmètre de protection Monuments Historiques du site de Bétange, c'est-à-dire à moins de 500 mètres de la grille d'enceinte et du parc de Bétange qui, comme le château de Bétange, sont inscrits aux Monuments Historiques avec co-visibilité entre le parc, la grille d'enceinte et le nouveau tronçon.

#### Le tracé F4 et le tracé F10 :

- ils passent en hauteur - en remblai - (tracé en rouge) au niveau du rond-point de l'Etoile vers Terville, donc à proximité immédiate du parc de Bétange. Même si les tracés F4 et F10 ne coupent pas le parc, leur proximité immédiate avec le parc et la pollution sonore, atmosphérique, visuelle et lumineuse engendrée par le nouveau tronçon impacteront inévitablement et de façon irréremédiable ses arbres et la biodiversité.
- ils impactent l'allée des Marronniers : le F10 en raison du rayon de courbure nécessaire, coupe l'allée et provoque la destruction de marronniers qui abritent une importante biodiversité. En la détruisant partiellement, le tracé F10 supprime sa fonction de relier un point à un autre. Avec une entrée en souterrain juste avant l'allée, le tracé F4 a un impact catastrophique sur le plan paysager et des effets probables sur les racines de ces marronniers centenaires, ce qui met en péril leur survie.

#### Les tracés F5 tranchée couverte ou en tunnel profond :

- ils passent en plein cœur d'un poumon vert et réservoir de biodiversité unique à l'ouest de Thionville de près de 450 hectares composé de la forêt domaniale de Florange, du parc de Bétange, de l'allée des Marronniers et des forêts adjacentes. Avec le passage d'une 4 voies, ils cassent ce corridor écologique, qui n'est jusqu'à présent traversé que par des routes départementales à 2 voies. Ils sont catastrophiques pour le cadre de vie des Florangeois avec de nombreuses expropriations prévues, un passage à proximité des maisons et un impact sur la qualité de l'air.

Suite au comité de pilotage du 04/03/2022, impact des 4 variantes retenues pour le nouveau tronçon autoroutier Nord sur : le parc de Bétange (contour en rose) le château de Bétange (matérialisé par un point) l'allée des Marronniers (ligne droite en rose)



## **Le site de Bétange, un ensemble environnemental et patrimonial d'exception**

- Le parc de Bétange et l'allée des Marronniers forment un ensemble de 73 hectares qui abrite plus de 70 espèces d'oiseaux recensées (dont le Faucon pèlerin, le Milan noir et le Pic mar) et 13 espèces de chauves-souris (dont le Grand Rhinolophe, le Grand Murin et le Murin de Bechstein).
- Le parc est composé de nombreux arbres centenaires dont un chêne de 500 ans labellisé "Arbre remarquable de France"
- Longue de 700 mètres, l'allée des Marronniers a été dessinée en 1856 en même temps que le parc et en est le prolongement naturel. Ses qualités esthétiques et environnementales sont reconnues par plusieurs prix et labels : lauréate du prix Sites & Monuments pour les allées d'arbres, "Ensemble arboré remarquable de France" par l'association A.R.B.R.E.S., "Refuge L.P.O.", "Refuge pour les chauves-souris". Elle a fait l'objet de l'une des toutes premières O.R.E. (Obligation Réelle Environnementale) signées dans la région Grand-Est, pour 99 ans avec la L.P.O. pour en protéger la biodiversité.
- Le parc, sa grille d'enceinte en fer forgé de 4 km de long et le château sont inscrits aux Monuments Historiques en raison de "l'intérêt public du parc pour sa conception paysagère, représentatif de la Grande sidérurgie lorraine et de l'intérêt d'art et d'histoire du château qui en rendent désirable la préservation."

## **Développer en priorité des solutions alternatives de mobilité**

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange a fédéré autour d'elle 10 associations nationales reconnues d'utilité publique et agréées pour la protection de l'environnement : L.P.O., Groupe National de Surveillance des Arbres, A.R.B.R.E.S., La Demeure Historique, Vieilles Maisons Françaises, Paysages de France, Patrimoine-Environnement, Parcs et Jardins de Lorraine, Sites et Monuments, Maisons Paysannes de France,

Dans une lettre ouverte du 26 janvier 2022, elles ont demandé au comité de pilotage du projet A31 bis l'abandon du contournement ouest de Thionville et le développement de moyens de mobilité alternatifs au tout-routier pour délester l'A31 en particulier des poids lourds. Le Grenelle des Mobilités en Lorraine prône en particulier un train métropolitain régional, le développement du ferroutage et du transport fluvial comme le font déjà nos voisins européens.

Les associations soulignent la fragilité de l'équilibre économique du projet avec la mise en concession du nouveau tronçon nord et de l'A31 jusqu'à la frontière luxembourgeoise, alors que l'A31 est actuellement gratuite. Ce coût supplémentaire pourrait s'avérer dissuasif pour l'utilisateur et engendrera inévitablement un report du trafic sur les routes secondaires.

**Alors qu'une nouvelle concertation vient de démarrer, l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange, aux côtés de 10 associations nationales, réaffirme son opposition aux 4 tracés du contournement ouest de Thionville et dénonce, à l'heure du dérèglement climatique, un projet anachronique qui aura des impacts irrémédiables sur le site de Bétange et la commune de Florange et ne solutionnera pas les problèmes de congestion de l'A31 entre Thionville et la frontière luxembourgeoise.**

## **Suivez l'association sur les réseaux sociaux :**

Facebook : GNSA Site de Bétange - Twitter : SauvegardeB - Instagram : sauvegarde.betange

**Découvrir le site de Bétange en vidéo : <https://youtu.be/ooZeCmswV0k>**



### CONTACT PRESSE

Association de Sauvegarde  
du Site de Bétange  
Château de Bétange  
F - 57190 Florange

+ 33 6 08 46 91 50

[sauvegarde.betange@gmail.com](mailto:sauvegarde.betange@gmail.com)

[www.chateaudebetange.com](http://www.chateaudebetange.com)

